



LA GRANDE BATAILLE DE LA DECONFESSIONNALISATION ENGAGEE

UN millier de délégués dont la moyenne d'âge est de trente-deux ans. Des slogans qui ornent la salle d'Issy-les-Moulineaux et qui traduisent des ambitions ou des préoccupations essentielles : « La C.F.T.C. construit la grande centrale moderne ». « Pour une véritable planification démocratique : reconnaissance et extension des droits syndicaux ». Des slogans plus austères qui traduisent les efforts de la centrale dans le domaine de l'organisation : « Caisse confédérale de résistance : solidarité efficace ». « Action-Education - Organisation - Finances ». Tel se présente le 32^e congrès de la C.F.T.C. qui donnera lieu parfois à des débats houleux, en particulier sur le problème de la déconfessionnalisation, laquelle apparaît, en dépit de certaines résistances, de plus en plus certaine dans un avenir proche.

Le gaullisme contesté...

Si les militants de la C.F.T.C. ne sont pas unanimes pour condamner de façon catégorique le régime gaulliste, celui-ci ne devait pas moins se trouver contesté dès le début du congrès, dans le rapport d'activité du secrétaire général, Eugène Descamps, qui reprocha au régime actuel de cultiver le conformisme, favorisé d'ailleurs par les progrès du confort. « Le pays s'endort », remarquait Descamps.

Significatives également sont les acclamations qui ont salué l'intervention de Bonnet, responsable du syndicat Neyrpic, qui a souligné « la capacité techniquement révolutionnaire des travailleurs », et a dénoncé « la puissance des monopoles liés au pouvoir gaulliste », « ce pouvoir gaulliste qui soutient Glaeser... »

La question de la planification démocratique a fait l'objet, d'autre part, d'une discussion. Le rapport établi sur ce sujet constatait que la planification établie par le gouvernement était « différente » de la planification démocratique préconisée par la C.F.T.C., ce qui ne voulait pas dire que les deux conceptions soient « opposées ».

Gilbert Declerq, qui avait défini la planification démocratique au congrès de 1953, a tenu à

déclarer qu'il n'était pas de cet avis. Le bouillant secrétaire de l'U.D. de Loire-Atlantique, par ailleurs secrétaire confédéral, ne reconnaît pas son enfant dans la plupart des versions de ladite planification — dont parlent Pompidou, Grandval, Frachon et Lebrun (avec lequel il est d'accord). Mais il n'est pas d'accord avec la planification gaulliste qui est « une phase de l'évolution du capitalisme » et qui « n'est faite ni pour le peuple ni par le peuple. » Il n'y a qu'à voir la faiblesse de l'amélioration du S.M.I.G., des allocations familiales, et l'écart entre les salaires de l'Ouest et ceux de Paris. Pour Declerq : « La présence de responsables C.F.T.C. dans les organisations économiques ne peut avoir d'autre objectif que de contester, de revendiquer. Nous ne sommes pas dans ces assemblées pour flirter avec le patronat et l'administration gaulliste. Démocratiser l'économie, c'est décider quels seront les besoins à satisfaire en priorité, savoir s'il s'agira d'écoles ou de bombes atomiques, de logements pour le peuple ou de « Jaguar » pour Marie-Chantal. La planification que nous voulons est d'orientation socialiste. »

La force de frappe devait aussi faire l'objet d'un certain nombre d'attaques, et une majorité approuva la motion présentée par Paul Vignaux, secrétaire général du S.G.E.N., qui demandait « l'arrêt du programme d'armement atomique et la reconversion de l'économie nationale vers des objectifs de progrès scientifique, »

Par ailleurs, la résolution générale adoptée à l'unanimité dénonçait les actes du régime actuel, « les institutions, les procédures, l'action psychologique, qui n'ont cessé de diminuer non seulement les moyens, mais l'esprit même du contrôle démocratique. »

Cependant, la résolution ne s'en prenait pas seulement au gaullisme, mais au néo-capitalisme qui le sous-tend : « Dans la société moderne, l'évolution des techniques, orientées par les forces de l'argent, tend, en favorisant le développement d'un climat artificiel d'apaisement et de conformisme, à masquer les antagonismes fondamentaux engendrés par l'économie de profit et, en supprimant les tensions et la contestation syndicale, à renforcer le capitalisme. »

...ainsi que la gauche de papa

Mais le gaullisme ne fut pas le seul à être malmené au congrès d'Issy-les-Moulineaux, La gauche de papa, politique et syndicale, ne fut pas mieux traitée. Et pourtant, Guy Mollet avait lancé à cette même tribune d'Issy un appel aux militants chrétiens ! Eugène Descamps lui répondit avec franchise : « La C.F.T.C, méfiante à l'égard du régime actuel, n'a aucune confiance dans les anciens partis politiques de la IV^e République pour rénover la démocratie. » « A commencer par le P.C., ajoutait-il », mais pour y joindre aussitôt la S.F.I.O. et le M.R.P.

Quant à la C.G.T., elle se voyait, non reprocher sa « timidité revendicative » en 1962, mais aussi sa dépendance à l'égard d'un parti : « Ce qui est important, ce n'est pas la présence d'éléments non-communistes dans la C.G.T., ce qui est important, c'est que l'appareil syndical est, en fait, dans les mains de communistes. »

Même son de cloche dans l'intervention finale du vice-président, André Jeanson, qui fit allusion « au dieu solitaire et olympien de l'Élysée, manne de rations massives de « oui » par un peuple chloroformé » mais aussi « aux attardés de la hargne et de la grogne qui se heurtent vainement aux inconditionnels de l'autre côté de la Seine, aux indécis généreux du M.R.P., au vieux chef au passé douteux qui maintient la S.F.I.O. sous sa férule, et aux congressistes de St-Denis, dont les applaudissements téléguidés, rythmés à la russe, ponctuent des discours préfabriqués... »

Il convient de noter encore que la résolution finale s'est prononcée pour l'unité d'action, et a souligné que la C.F.T.C. « ne prend pas son parti du pluralisme syndical », tout en considérant que « l'abandon de la conception léniniste du syndicat — courroie de transmission entre le parti et les travailleurs — est la condition majeure à la réalisation de l'unité syndicale. »

Pour la déconfessionnalisation

Le rapport sur « les responsabilités de la C.F.T.C. de demain », présenté par Gérard Esperet, avait pour but de préparer les esprits à la

déconfessionnalisation officielle de la centrale. Cependant, alors même qu'il n'abordait pas la conclusion sur la nécessité d'une modification du titre de la C.F.T.C. et d'une nouvelle base doctrinale, la question ne pouvait manquer d'être abordée par les congressistes.

Elle le fut notamment par les représentants de la fédération des mineurs, dont on savait, qu'en dépit de sa combativité, elle se situait à la droite de la centrale. A l'inverse, le syndicat des produits chimiques du Roussillon s'estimant satisfait par le projet de résolution sur l'orientation et la perspective d'un congrès extraordinaire, retira sa propre motion.

Les mineurs estimèrent que l'existence de trois organisations syndicales ne les a pas empêchés de faire une grève unanime de 35 jours, et soutinrent que le pluralisme syndical est une source d'émulation. Le leader des « Equipes syndicales chrétiennes », Jacques Tessier, dont on connaît l'opposition virulente à la déconfessionnalisation, considéra de son côté que la C.F.T.C était menacée de perdre son rayonnement si elle abandonnait sa référence chrétienne. A noter que tel n'est plus le point de vue des dirigeants de la fédération des employés — ce bastion traditionnel de la C.F.T.C. — à laquelle appartient M. Tessier.

Finalement, la motion présentée par Gérard Esperet en conclusion à son rapport, fut adoptée à main levée. Un contre-projet (présenté par le syndicat des mineurs et divers autres, appartenant surtout aux régions du Nord et de l'Est) a été repoussé par 67 p. cent des mandats. L'amendement de Jean Maire (fédération de la métallurgie), fixant au quatrième trimestre de l'année prochaine la date limite du congrès réformateur, n'a été adopté que par 57 p. cent des mandats.

Malgré ces oppositions, le congrès extraordinaire sur la laïcisation de la centrale aura donc lieu à la fin de 1964. Ce sera l'événement le plus important dans l'histoire du syndicalisme français depuis la session de la C.G.T. en 1947, et cet événement marquera une étape dans le regroupement des forces syndicales de ce pays.

Maurice Combes.